TT/AC

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES

SOMMAIRE:
NOMINATIONS

D E C R E T

ANNEE I963 N° 62 /PR/MSPAS/DS/PER

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution de la République du Dahomey;
VU le Décret N° III/PR/CAB du I5 AVRIL I96I fixant les Attributions des Membres du Gouvernement et les actes qui l'ont modifié;
VU le Décret du 2 Mars I9IO portant règlement sur la solde et les allocations accessoires des fonctionnaires relevant du Ministère de la France d'Outre-Mer, ensemble les actes qui l'ont modifié;
VU le Décret N° 50-I348 du 27 Octobre I950 portant règlement d'administration publique pour l'application de la Loi N° 46-2294 du I9 Octobre I946, ensemble les actes qui l'ont modifié;
VU l'Ordonnance N° 59-244 du 4 Février I959 portant statut général des fonctionnaires de l'Etat;
VU l'arrivée au Dahomey de M. AKAN Félix
VU la Note de Service N° 288/MSPAS/DS/PER du Ier Février I963;
SUR la proposition du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales;
Le Conseil des Ministres entendu;

D E C R E T E

ARTICLE Ier.-M. AKAN Félix, Pharmacien Africain Principal de 4ème échelon, nouvellement mis à la disposition du Gouvernement de la République du Dahomey, est nommé Adjoint au Pharmacien-Chef de la Pharmacie d'Approvisionnement à PORTO-NOVO;

ARTICLE 2.- M. PERRIN Gustave, Médecin Africain Principal de 4ème échelon, en service à l'Ambulance de COTONOU, est nommé Directeur des Affaires Sociales à COTONOU en remplacement de M. DEFFON Hilaire, Médecin Africain Principal de 3ème échelon.

ARTICLE 3.-Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Dahomey,

PORTO-NOVO, le I4 Février I963.

H. M A G A

Par Le Président de la République
Le Ministre de la Santé Publique
et des Affaires Sociales,

ORIGINAL	I
JORD	I
PR	I5
DP	3
DGF	7
SF	I
CD	I
INFORMATION	I
MSPAS	I
ASS.NATIONALE	I
COURS SUPREME	I
PORTO-NOVO	I
COTONOU	I
AFFAIRES SOCIAL.	2
AMBULANCE COT.	I
PHARMAPRO	I
BUREAU TECHNIQUE	I
1° BUREAU ADM.	I
INTERESSES	2
DOSSIERS	4
ARCHIVES	IO